

**Marché public pour la fourniture de produits lessiviels pour la vaisselle et le nettoyage des locaux et matériels du service de restauration et du service général**  
**Marché n° 2019-2020-09-PE-01 / N° Consultation AJI TMP/80530**

**Cahier des charges**

**Article 1- Identification de la personne publique**

Pouvoir adjudicateur	LYCEE Raymond NAVES 139, route d'Albi 31018 TOULOUSE CEDEX 2
Ordonnateur des dépenses	Madame la Provisoire du lycée Raymond NAVES
Comptable assignataire	Monsieur l'agent comptable du lycée Raymond NAVES

**Article 2. Objet du marché**

Le marché a pour objet la fourniture de produits lessiviels pour la vaisselle et le nettoyage des locaux et matériels du service de restauration.

**Article 3. Procédure, forme et durée du marché**

**3.1. Procédure**

Procédure adaptée selon les dispositions des articles 27 et 30 alinéa 8 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, autorisée par délibération du conseil d'administration en date du 4 décembre 2018.

**3.2. Forme**

Le marché est un marché à bons de commande. Il s'exécute par émission de bons de commande successifs délivrés par l'établissement au fur et à mesure des besoins.

**3.3. Durée**

Le marché est conclu pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020, renouvelable deux fois.

**Article 4. Description des fournitures et prestations. Division en lots**

La prestation comporte 3 lots détaillés en annexe

Les propositions sont acceptées pour l'ensemble du marché ou par lot :

- Lot n° 1 : Chimie
- Lot n° 2 : Brosserie
- Lot n° 3 : Jetables.

La proposition comprendra à titre de prêt gratuit :

- la mise en place et la maintenance de 2 doseurs de produit de lavage et rinçage sur la machine à laver la vaisselle à convoyeur et le lave-batterie de cuisine et d'un doseur de lavage sur la machine à plateaux.
- la fourniture de 10 postes de nettoyage et de désinfection avec tout le kit de pulvérisation nécessaire : contrôle des dilutions, réglages et maintenance.

**Article 5 – Pièces constitutives du marché**

- Bordereau de prix valant acte d'engagement accompagné d'un devis descriptif détaillé présenté dans l'ordre du bordereau
- Présent cahier des charges.
- Règlements, recommandations et normes en vigueur applicables aux articles du marché

**Article 6. Date limite de dépôt des offres, modalités de transmission**

Les offres devront être parvenues au lycée Raymond NAVES au plus tard le **15 Avril 2019 à 12 heures**.

Elles pourront être :

- envoyées au lycée Service Intendance par lettre recommandée avec accusé de réception avec la mention « Marché Public - Ne pas ouvrir »

- déposées au lycée, Service Intendance contre récépissé

Renseignements administratifs et techniques auprès de Madame l'Intendante, téléphone 05 34 25 30 00 ou Mme AYMON 05 34 25 30 11

## Article 7. Contenu des offres

Quel que soit le mode de transmission l'offre est constituée des pièces suivantes :

- Bordereau de prix valant acte d'engagement accompagné d'un devis descriptif détaillé présenté dans l'ordre du bordereau
- Le cahier des charges daté et signé par le candidat
- Les fiches de données de sécurité et les fiches techniques des produits proposés incluant le prévisionnel de consommation pour les doseurs
- Les échantillons le cas échéant.

En outre, les candidats auxquels il est envisagé d'attribuer le lot pourront être amenés à **produire dans un délai de huit jours** à la demande du pouvoir adjudicateur :

- les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail ;
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'ils ont satisfait à leurs obligations fiscales et sociales.

## Article 8. Critères de jugement des offres

Les critères de jugement des offres sont par ordre décroissant. :

- Qualité technique des produits 45 %
- Prix 45 %
- Qualité des services associés 10 %

Il pourra être demandé aux candidats de préciser ou compléter la teneur de leurs offres.

## Article 9. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant un délai de : **90 jours**.

## Article 10. Prix et règlement des comptes

### 10.1. Contenu des prix

Les prix proposés sur l'offre du candidat sont **fermes** pour la durée du marché. Ils sont réputés comprendre tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage et au transport jusqu'au lieu de livraison.

Ils sont exprimés hors taxes, le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement sur la proposition de prix.

### 10.2. Règlement

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours.

## Article 11 - Délais et modalités d'exécution

### 11-1 Commande

- Les commandes seront passées par le Lycée Raymond Naves au minimum 48 heures à l'avance soit par l'envoi d'un bon de commande, soit par E-mail, soit à titre exceptionnel motivé par l'urgence, par appel téléphonique confirmé par E-mail.
- Le fournisseur ne pourra imposer une quantité minimale.

### 11-2 Modalités d'exécution

- Mise en place des doseurs sur les machines à laver la vaisselle et les plats, ainsi que les postes de nettoyage et de désinfection entre le 29 et 30 août 2019.
- Présence d'un technicien durant le service du midi le **lundi 2 septembre 2019**.
- Les livraisons pourront intervenir tous les jours de 8 heures à 11 heures 30 minutes sauf samedi, dimanche et jours fériés ou périodes de vacances scolaires.

## Article 12 - Notification

12-1 Le marché sera notifié au plus tard le **27 mai 2019**.